

Réf: Dossier N° 214623

Avis de constitution

SOCIETE « MATIERE METRO ABIDJAN SASU »

Abidjan, Cocody, ANGRE 9E TRANCHE CITE STAR 15, Lot 139, Ilot 05

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 09/05/2023 reçus par Me Kouamé aya Jocelyne ange , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 09/05/2023, il a été constitué une SAS U aux SOCIETE « MATIERE METRO ABIDJAN SASU »

La Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle MATIERE METRO ABIDJAN, a pour objet :

- la conception, fabrication, installation d'infrastructures et ouvrages d'art dans le cadre

de la réalisation du projet d'une ligne de Metro à Abidjan ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec la

possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières

5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Cocody, ANGRE 9E TRANCHE CITE STAR 15, Lot 139, Ilot 05

M PHILIPPE MATIERE (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2023-B17-00069 du 23/05/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans



Pour Avis

Le CEPICI